

L'Écho d'Avully

Bulletin d'information de la Mairie d'Avully



Édition n° 86

11
2022



Sommaire

Édito	03
Conseil municipal	04
Énergie, comment éviter l'impossible ?	05
Patrouilleuses scolaires	06
Cet hiver, offrez-vous le ski !	07
Fête de l'Escalade	08
Bibliothèque	09
Les actions du BUPP	10
"Le Couffin"	11
Le bâtiment "Braillard", havre pour les chauves-souris	12-13
Camille en or ! Félicitations !	14-15
JACA - jujitsu	16
Jardin d'enfants "Les Hérissons"	16
AFIRM, autodéfense	17
Clean Up Day	18
Médailles de chien Brèves	19

Impressum

Éditeur

Mairie d'Avully

Responsable de la publication

Joëlle Stadelmann

Graphisme

Candy Factory

Archives

Les bulletins communaux sont également disponibles en .PDF sur : avully.ch/journal-communal

Tirage et diffusion

800 exemplaires
Tout ménage (Commune d'Avully)

Imprimé sur papier 100% sans bois, certifié FSC et PEFC.



La crise sur le gâteau

ÉDITO

On parle un peu trop de crise ces temps, vous ne trouvez pas? Un mot qui désigne quelque chose de plutôt négatif. Pourtant, à l'origine, il avait d'abord le sens d'action et de la faculté de choisir, ce qui est positif. Ce que les anciens n'avaient pas imaginé, c'est non seulement qu'on utiliserait ce mot à toutes les sauces, mais qu'on oublierait, en plus, son sens premier.

Certes, les temps sont un peu chahutés, moins prévisibles, plus difficiles aussi. Mais l'histoire regorge de périodes peu glorieuses et c'est bien l'action et la faculté de choisir qui ont permis d'avancer.

À Avully, nous gardons le sens de l'action même si – faut-il l'admettre – la faculté de choisir est souvent réduite à une peau de chagrin, à l'instar des autres communes genevoises d'ailleurs. Qu'à cela ne tienne! Nous avons à cœur d'agir sur tous les plans possibles, qu'il s'agisse, comme vous le lirez dans cette édition ainsi que sur le site de la commune, de la mise en œuvre d'économies d'énergie, d'organiser une journée conviviale et collaborative de "poutz" (Clean Up Day), de reconduire les Sorties de ski, de nous occuper des jeunes et des moins jeunes à travers "le Couffin", le Jardin d'enfants "Les Hérissons", le BUPP, une Fête de l'Escalade, etc.

C'est l'ensemble de ces actions, petites et grandes, qu'il nous tient de mener pour faire vivre notre commune. Et puis, à Avully, nous pouvons compter sur de vrais spécimens, comme des chauve-souris un peu particulières ou une championne du monde de monocycle! Ou comment passer de la crise à la cerise sur le gâteau! Ne perdons jamais le sens de l'action, qu'il s'agisse de pâtisserie ou de vie communale!

Nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année!

Cyril Baudin
Adjoint

Vincent Mottet
Maire

Pascal Dethiollaz
Adjoint

Conseil municipal

VIE POLITIQUE

Reflets des séances de septembre et d'octobre 2022

- L'Exécutif informe que...**
- ▶ un bus social Pro Senectute fera halte à Avully pour 3 dates jusqu'à la fin de l'année;
 - ▶ Frs 500.- ont été octroyés à la Chaîne du Bonheur en guise de soutien à la population du Pakistan qui a subi de très graves inondations;
 - ▶ le Pont dit "de Cartigny" se nomme désormais officiellement "Viaduc du Nant-des-Crues";
 - ▶ la question de la création d'une zone pour les gens du voyage à la Touvière n'a pas évolué du côté de l'État et que la commune a exigé une fois encore d'être partie prenante des discussions à ce sujet;
 - ▶ la commune serait intéressée à racheter le bâtiment administratif de la SFMCP, qui est en vente;
 - ▶ le panneautage pour les véhicules de l'armée sur le territoire communal va être légèrement modifié pour faciliter l'accès aux commerces desdits véhicules tout en préservant les habitants d'éventuelles nuisances supplémentaires;
 - ▶ l'exposition des œuvres de Luc Tiercy qui a eu lieu à la mairie fin septembre début octobre a rencontré un joli succès;
 - ▶ les travaux de réalisation pour l'installation de nouveaux jeux pour enfants et jeunes aux abords du hobbyland débuteront au début 2023 et que la place devrait être opérationnelle au printemps.
- Le Conseil municipal a ...**
- ▶ voté l'ouverture d'un crédit de Frs 320'000.- en vue du remplacement des conduites horizontales d'alimentation et de distribution des eaux froide et chaude des immeubles des 1 à 27 de la route d'Épeisses et des 42 à 48 de la route du Moulin-Roget;
 - ▶ voté l'ouverture d'un crédit budgétaire supplémentaire de Frs 35'000.- en vue de faire face à des dépenses non prévisibles en honoraires de bureaux d'ingénieurs;
 - ▶ accepté les mesures d'économies d'énergies proposées par l'exécutif communal pour répondre au risque de pénurie énergétique.

Énergie, comment éviter l'impossible?

ENVIRONNEMENT

Pour faire face au risque de pénurie d'énergie cet hiver, le Conseil fédéral a invité les cantons, les communes, les acteurs économiques et de l'immobilier à mettre en œuvre des mesures pour économiser une énergie devenue subitement précieuse car limitée.

Mais il compte avant tout sur le bon sens de chacun·e d'entre nous pour éviter le scénario catastrophe que représenterait l'obligation de se passer d'électricité durant certaines heures par jour.

MESURES PRISES PAR LA COMMUNE D'AVULLY

Comme l'ensemble des acteurs et grâce à une coordination efficace entre les partenaires institutionnels du canton, les autorités d'Avully ont elles aussi pris un certain nombre de mesures visant à contribuer à l'effort de rationalisation énergétique.

Si elles touchent notre niveau de confort et nos habitudes, les autorités restent cependant persuadées qu'elles seront comprises.

Bâtiments communaux

- ▶ Allumage du chauffage pour l'hiver retardé.
- ▶ Baisse générale de la température.
- ▶ Eau sanitaire (chaude) coupée, à l'exception du groupe scolaire.
- ▶ Interdiction de l'utilisation de chauffages d'appoints.
- ▶ Rationalisation de l'occupation de certaines salles.
- ▶ Suppression de l'illumination du bâtiment de la mairie.

Éclairages extérieurs

- ▶ Extinction de l'éclairage public une partie de la nuit (réseau des routes et voies communales), en collaboration avec les SIG.
- ▶ Réduction de l'illumination des sapins de Noël, aucune décoration particulière sur le bâtiment de la mairie ni sur l'éclairage public.

L'énergie est limitée.
Ne la gaspillons pas.



DETEC
DEFR



Une communication qui en appelle au bon sens

À travers sa campagne "L'énergie est limitée. Ne la gaspillons pas.", le Conseil fédéral nous rappelle que des gestes tout simples peuvent faire la différence.

Mais pour cela, il faudra que chacun·e joue le jeu et accepte aussi de renoncer à un peu de confort et de changer quelques habitudes... durant quelques semaines seulement.



En sécurité sur le chemin de l'école, grâce aux patrouilleuses scolaires !

VIE SCOLAIRE

Se rendre à pied à l'école est un moment privilégié dans la vie d'un élève. Cela lui permet de faire un peu d'exercice, lui donne l'occasion de retrouver ses camarades et le rend plus autonome.

Pour que ce moment reste un moment de plaisir, et pour que les parents puissent en toute sérénité laisser partir leur(s) enfant(s) seul(s), les patrouilleuses scolaires assurent une mission très importante, celle de participer à leur sécurité.

Toujours présentes et accueillantes

Vêtues de gilets ou de vestes jaunes, de gants blancs et munies d'une palette, les patrouilleuses scolaires se distinguent ainsi pour que les usagers de la route les remarque au mieux. Qu'il pleuve, qu'il vente, qu'il neige ou que le soleil brille, les patrouilleuses scolaires sont toujours fidèles au poste et se remplacent l'une l'autre en cas de besoin, de sorte à ce qu'une présence soit toujours assurée. Elles accueillent les piétons avec un bonjour, un sourire, une oreille attentive et sont particulièrement soucieuses, face aux dangers de la circulation. Les patrouilleuses sont responsables de ce qui se passe sur leur passage piétons, c'est pourquoi les enfants doivent absolument respecter les consignes données.

Où et quand interviennent-elles ?

Les patrouilleuses scolaires sont positionnées aux endroits suivants :

- ▶ au giratoire situé à l'intersection des routes d'Épesses et du Moulin-Roget ;
- ▶ à la route du Moulin-Roget, à la hauteur du chemin des Écoliers.

...et interviennent selon les horaires suivants :

- ▶ Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 7 h 20 à 8 h 35 et de 11 h 30 à 12 h
de 13 h à 13 h 50 et de 16 h à 16 h 30
- ▶ Mercredi
de 7 h 20 à 8 h et de 11 h 30 à 12 h

Ouvrez l'œil, levez le pied !

Lever le pied, s'arrêter au passage piétons, c'est la moindre des civilités, que l'on soit pressé ou non, que l'on soit en voiture ou à vélo (notamment électrique).

La sécurité des enfants, ça concerne tout le monde ! Grâce à Victoria, Myriam, Margarita et Sabrina, (de gauche à droite sur la photo) vos enfants sont en de bonnes mains !

Cet hiver, offrez-vous le ski !

ACTIVITÉ SPORTIVES

Les snowboards et les skis ne sont pas juste des morceaux de bois, d'acier et de fibre de verre. Ce sont aussi des outils d'évasion. Une façon de repousser ses limites et de partager des expériences incroyables avec ses amis ou sa famille.

Alors n'hésitez pas à venir skier aux Diablerets en participant aux 5 sorties de ski organisées en janvier et février prochains ! Et, comme nouveauté cette saison, des cours d'initiation au ski et/ou snowboard destinés aux plus jeunes sont également organisés.

Une formule "tout compris" – easyski

Pour la deuxième année, les communes d'Avully, d'Avusy et de Chancy collaborent avec l'École Suisse de Ski (ESS) pour offrir à leurs habitants exclusivement des sorties de ski à des tarifs attractifs, qui comprennent le transport et le forfait pour la journée.

Celles-ci auront lieu sur les 5 samedis, entre le 14 janvier et le 11 février 2023, dans la station des Diablerets. Le départ du car se fera depuis le centre communal d'Avusy, aux environs de 7h, pour un retour aux alentours de 18h30.

Les inscriptions, conditions et modalités se trouvent sur : www.sortiesdeski.ch



Des cours d'initiation de ski ou snowboard pour les 6 à 15 ans

Dans le cadre de ces sorties, mais sur 4 samedis seulement, l'ESS propose cette année un forfait de cours d'initiation au ski ou au snowboard pour des enfants débutant l'une ou l'autre de ces disciplines.

Les places sont toutefois limitées.

Toutes les informations se trouvent également sur : www.sortiesdeski.ch

Fête de l'Escalade

Vendredi 9 décembre 2022

MANIFESTATION

"C'était en 1602, c'était en 1602..." que les troupes du Duc de Savoie, dans la nuit du 11 au 12 décembre, tentèrent de prendre d'assaut les remparts de la ville de Genève. En vain !

Genève sortit donc vainqueur de cette bataille et ne boude pas son plaisir de commémorer cet événement. Entre déguisements, soupe aux légumes, marmites en chocolat, traditionnel "Cé qu'è lainô", cortèges et autres moments joyeux, cette fête est ancrée au plus profond du cœur des Genevois.

L'association des parents d'élèves d'Avully, l'ASPADA, fait en sorte depuis des années de maintenir cette fête tant appréciée de tous. On se rappelle que l'édition 2020 fut minimaliste et celle de 2021 annulée. L'ASPADA peut, enfin, relancer la flamme en proposant, en collaboration avec la commune et l'école d'Avully, une vraie grande fête de l'Escalade, le **vendredi 9 décembre**, dont le programme figure ci-dessous. Venez faire la fête avec nous !

Programme :

18 h 15

Cortège aux flambeaux au son de l'Harmonie d'Avully.
Départ devant la mairie jusqu'à l'école.

18 h 45

Chants entonnés par les enfants de l'école suivi par la dégustation de la soupe aux légumes mijotée par les maîtresses et les élèves.
Thé préparé par les enseignantes.
Vin chaud gracieusement offert par le Domaine de la Printanière.

19 h 30

Ouverture des portes de la salle polyvalente.
Repas chaud (préinscription requise).
Buffet de pâtisseries.
"Rituel" de la marmite.

20 h 30

Défilé des participants déguisés en musique.

21 h 30 - 23 h

Disco festive en l'honneur de la victoire de nos ancêtres sur le Duc de Savoie.



Bibliothèque

CULTURE



Une bibliothèque est un lieu qui élargit les rêves avec des mots, alors venez nous rendre visite à la "bibliothèque", dans le local GenA, 52b av. de Gennecy, toute l'équipe vous accueillera avec grand plaisir.

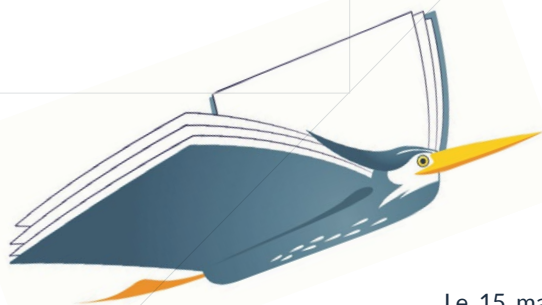
Horaires:

- ▶ les lundis de 19 h 30 à 20 h 30
 - ▶ les mercredis de 15 h 30 à 17 h 30
 - ▶ les samedis de 9 h 30 à 11 h 30
- tous les 15 jours, selon un planning consultable sur www.gena.ch ou directement à la bibliothèque

N'hésitez pas à franchir notre porte, les toutes dernières nouveautés vous attendent, pour jeunes et moins jeunes.

L'équipe de la bibliothèque vous dit à très bientôt et vous souhaite une belle fin d'automne.

Chantal Beauverd



Le 15 mai, une foule nombreuse a répondu à l'invitation de la bibliothèque pour participer à une balade contée.

Danièle Holweger et Joël Musy nous ont entraîné dans les ruelles du village et leur talent de conteuse et de musicien nous a, une nouvelle fois, enchantés.



Les actions du BUPP

SOCIAL - JEUNESSE

La Fondation genevoise pour l'Animation Socioculturelle (FASe) a pour mission de favoriser et de renforcer la cohésion sociale sur le canton de Genève.

Elle regroupe les quarante-sept Centres de loisirs, Maisons de quartier, Terrains d'aventure, Jardins Robinson établis sur le territoire cantonal. Elle coordonne en outre treize équipes de Travail social hors murs (TSHM) actives dans quarante-deux communes, ainsi que différents projets. Son conseil de fondation inclut le canton, les communes, les associations de centres et le personnel.

Depuis une quinzaine d'années, les 7 communes de la Champagne genevoise mandatent la FASe et, en particulier, les travailleurs sociaux du BUPP, pour proposer des actions de travail social sur la région.

Dans le cadre de ce mandat, les travailleurs sociaux ont pour mission de :

- ▶ observer les réalités sociales et repérer les problématiques émergentes ;
- ▶ définir des actions pour les 12-25 ans présents sur la commune en fonction des particularités du contexte local et dans une finalité de prévention des exclusions et des tensions sociales.

Pour mener à bien ses missions, le BUPP s'appuie quotidiennement sur plusieurs actions.

Avec leur minibus floqué d'un logo BUPP rouge, les travailleurs sociaux vont à la rencontre des jeunes, leur permettant d'aller vers les publics cibles et d'investir l'espace public.

Grâce aux suivis individuels, les travailleurs sociaux du BUPP orientent et accompagnent les jeunes vers les structures et associations répondant aux difficultés qu'ils pourraient rencontrer que ce soit au niveau personnel, professionnel, scolaire et familial.

Le BUPP propose également des petits jobs qui sont des outils de remobilisation pour des jeunes en recherche de formation ou qui permettent de favoriser une première expérience de travail pour de nombreux jeunes.

Pour toutes informations complémentaires, l'équipe du BUPP vous invite volontiers à consulter leur site www.bupp.ch ou tout simplement à venir à leur rencontre dans leurs locaux de jeunes et bureaux de la région au Forum de Bernex ou à Chancy.

Nihed Tilouche & Stéphane Pelliciotta
Travailleurs sociaux





Le Couffin

PETITE ENFANCE

Devenir accueillant·e familial·e (AF)

Toute personne qui souhaite accueillir des enfants dans son foyer, à la journée et contre rémunération, doit être autorisée par l'autorité cantonale compétente. Cette démarche est légalement obligatoire et permet aux parents qui utilisent les services d'une personne officiellement autorisée de déduire leurs frais de garde.

L'association intercommunale "Le Couffin" offre un soutien administratif et personnalisé à toute personne qui souhaite garder des enfants à son domicile. Ces personnes gardent une grande liberté de fonctionnement.

Si vous accueillez déjà des enfants à votre domicile, mais n'êtes pas au bénéfice de l'autorisation de garde délivrée par le SASAJ, vous pouvez nous contacter pour qu'on vous présente les nombreux avantages à devenir accueillant·e familial·e autorisé·e.

Nous vous proposerons également et sans aucun engagement, de participer à un de nos accueils collectifs qui vous permettra d'échanger avec des accueillantes familiales qui collaborent avec notre association.

En tant qu'accueillant·e familial·e qui collabore avec notre association, vous bénéficierez gratuitement de nombreux avantages.

Devenir babysitter...

Vous avez 14 ans minimum et vous aimez vous occuper des enfants ?

"Le Couffin" soutient financièrement les jeunes de notre région qui souhaitent suivre la formation de Babysitting organisée par la Croix-Rouge.

Sur notre site internet www.lecouffin.ch vous trouverez un formulaire d'inscription et également le règlement de notre service babysitting.

Vous êtes intéressé·e par une de ces activités ?

Prenez contact avec nous :

"Le Couffin"

022 756 09 91

www.lecouffin.ch

Association intercommunale pour l'accueil familial de jour réunissant les communes d'Aire-la-Ville, d'Avully, d'Avusy, de Bernex, de Cartigny, de Chancy, de Laconnex, de Perly-Certoux et Soral.

■ Sylvie Enggist



Le bâtiment "Brailard", havre pour les chauves-souris

DECOUVERTE

L'ancienne école semble être un lieu idéal pour certaines espèces de chauves-souris, et notamment l'oreillard gris, chasseur d'insectes aguerri, vivant en colonie de femelles et fidèle à son lieu de vie.

La présence de ce petit mammifère sur ce bâtiment historique de la commune est à saluer et à préserver car cette espèce est notablement moins répandue que d'autres.

L'oreillard gris, chauve-souris de taille moyenne, est caractérisé par ses immenses oreilles reliées à la base par un repli de peau. Son pelage dorsal long est gris cendré, celui du ventre plus clair est gris blanc. Il est semblable aux deux autres oreillards, le roux et le montagnard, trois types distingués les uns des autres relativement récemment.

Ils sont plutôt présents en plaine, apprécient les villages entourés de paysages bocagers parsemés de petites cultures en mosaïques.

Ils se mettent en chasse quand la nuit est déjà bien installée et leurs territoires peuvent être divers mais doivent présenter une riche variété d'insectes, plus précisément des papillons nocturnes.

Les techniques de chasse de l'oreillard gris sont assez similaires à celles des autres oreillards. Cependant, le pourcentage d'insectes capturés au vol est nettement plus élevé chez cette espèce.

Pas besoin de véhicule pour se déplacer à tout allure... cette chauve-souris peut en effet voler jusqu'à 25 km/h!

Bien qu'il soit tout à fait capable de capturer ses proies sur des feuilles, des branches ou d'autres supports, l'oreillard gris utilise moins souvent cette technique. Il en résulte un régime alimentaire nettement moins varié.

Dans le bassin genevois comme dans une bonne partie de l'Europe centrale, cette espèce établit ses nurseries presque uniquement dans les combles chauds de divers bâtiments. Ces mammifères ne "pullulent" pas et les femelles se rassemblent en colonies en été. Elles ne construisent pas de nid et ne rongent pas les matériaux, et se posent en journée dans leurs "gîtes". Leur seules traces d'occupation sont leurs déjections.

Les oreillard gris s'accouplent en automne et le sperme est stocké tout l'hiver dans les voies génitales de la femelle. La fécondation est ainsi différée à la reprise de l'activité au printemps. La gestation, de quelques dizaines de jours, conduit à la naissance d'un jeune unique au mois de juin. Il sera allaité par sa mère et protégé par les autres femelles jusqu'à son autonomie au mois d'août.

L'oreillard gris est sédentaire, il n'effectue que très exceptionnellement des déplacements supérieurs à 15 km. Il hiberne d'octobre-novembre à fin mars-début avril et supporte les températures négatives. Sa longévité est comprise entre 5 et 9 ans, mais le record connu est de... 25 ans !

L'oreillard gris, pas le seul habitant

Avully réservant toujours plein de surprises, l'oreillard gris n'est de loin pas la seule race de chauves-souris appréciant la commune. En effet, on recense plus de 17 espèces de chauves-souris différentes sur le territoire communal, dont plusieurs sortes de pipistrelles qui se cachent sous les tuiles de notre "hôtel à chauve-souris", le bâtiment "Brailard".

Présence utile et fragile

Comme mentionné, la chauve-souris n'est aucunement néfaste pour nos maisons, sa présence reste discrète mais extrêmement utile pour la biodiversité. En cas de présence de chauves-souris dans ou à proximité immédiate d'une habitation, il faut éviter de les déranger et de modifier leur "gîte".

Si vous avez prévu des travaux, il est conseillé d'éviter de les faire durant leur présence et, surtout éviter, autant que faire se peut, de modifier leur habitat.





Camille en or ! Félicitations !

RENCONTRE

“ Découvrez une partie de la personnalité de cette jeune fille de 15 ans, pétillante, positive, pleine d'énergie et de rêves, qui, tout en suivant une formation dans une école professionnelle, pratique un sport méconnu, le monocycle.

Championne du monde, de la catégorie "muni downhill" et médaillée de bronze de cross country, Camille brille !



Quel est votre parcours ?

J'ai fait mon école primaire à Avully, puis le cycle d'orientation du Vuillonex. À l'heure actuelle, j'étudie au CFPC - Centre de Formation Professionnelle Construction - secteur architecture & génie civil.

Avez-vous toujours pratiqué un ou des sport(s) ?

J'ai toujours aimé avoir une activité physique, j'ai besoin de me dépenser. J'ai pratiqué la natation au sein d'Avully Natation pendant sept à huit ans, puis un peu de tennis à l'Avully Tennis Club.

J'ai découvert ensuite la grimpe et, enfin, le monocycle, deux sports que je pratique régulièrement, en plus du ski et du snowboard.

Comment avez-vous découvert le monocycle ?

Je suis allée au cirque Knie avec mes parents, j'ai été fascinée, attirée par les artistes en monocycle. Le Noël suivant, j'en ai commandé un au Père Noël !

Depuis combien de temps pratiquez-vous le monocycle ?

Cela fait 9 ans. J'ai commencé toute seule pendant une année avant de prendre des cours à l'École de cirque de Bernex.

Les cours étaient très ludiques et m'ont permis de faire de belles rencontres. Mais pour moi, le monocycle n'était pas que le cirque, c'était un sport, il fallait aller plus loin.

Grâce à deux monitrices, devenues des amies, j'ai intégré le club genevois de monocycle "Casse-rayons" qui m'a offert la possibilité de découvrir une multitude de disciplines au sein de ce sport.

Qu'est-ce qui vous plaît tout particulièrement dans ce sport ?

La grande variété de catégories (5): sports collectifs, muni, artistique, athlétisme et urbain, regroupant 35 disciplines.

J'ai opté pour l'instant, pour le "muni" – mountain unicycle – qui se pratique souvent en montagne dans un terrain accidenté dans diverses catégories: le downhill, le uphill et le cross country. Je pratique également le monocycle en sport collectif "basket".

Comment vous êtes-vous retrouvée au Championnat du monde ?

Cette compétition a lieu tous les deux ans depuis 20 ans et de nombreuses personnes au sein du club "Casse-rayons" souhaitent participer à cette édition, qui s'est déroulée à Grenoble.

Ce sport est profondément marqué par des valeurs telles que la solidarité, l'empathie et l'entraide. Peu importe votre niveau vous êtes toujours et partout le bienvenu. C'est pour cette raison que je me suis inscrite à plusieurs courses.

C'était fou de pouvoir partager une telle expérience avec des amis, des sportifs que je respecte.

Je suis compétitrice dans l'âme, et étais partie pour me battre et donner le meilleur de moi-même. Mais revenir avec une médaille d'or et une médaille de bronze c'était simplement incroyable. Ce sont des souvenirs merveilleux de partages et d'échanges entre sportifs sans malveillance, ni intrigues. Du sport pour l'amour du sport, c'est tout simplement merveilleux !

**Comment voyez-vous votre avenir ?**

À la fin de mes études à Genève, je souhaite intégrer la HEIA (Haute école d'ingénierie et d'architecture) de Fribourg pour passer mon bachelors en ingénierie civile, section bilingue français-allemand.

Quels sont vos rêves ?

Je souhaite révolutionner le monde de l'ingénierie et inventer un nouveau matériau écologique, résistant et esthétique, qui permettrait la construction de bâtiments et édifices, dans le respect de la nature.

J'ai également un rêve un peu fou, celui de créer un pont réalisé uniquement en PET. Je l'ai déjà baptisé "Le Pompette".

Suivez Camille sur Instagram :

 [instagram.com/mono_muni](https://www.instagram.com/mono_muni)

JACA, jujitsu - news

ACTIVITÉS SPORTIVES

Reprise tardive des cours mais en beauté !

Un retour de la grande majorité des membres, de nouvelles et nouveaux arrivants, qui s'initient aux arts martiaux.

La dynamique est vraiment sympathique basée sur le plaisir et l'entraide mutuelle si fondamentale dans les arts martiaux.

Nos "minis prof", 8 ans pour les plus jeunes sont des aides précieuses et très investies.

Quelques horaires ont changé. Cette année, sur les conseils de la commune, nous avons créé un cours mixte pour les 8 à 12 ans.

Je souhaite pour tout nos membres que cette nouvelle année d'entraînement ne sera plus entravée par de vilain virus ou microbes néfastes.

Encore nos chaleureux remerciements à la commune pour tout son soutien.

Toutes nos informations sont sur le site : www.jaca.ch

■ Nadia Borel



Jardin d'enfants "Les Hérissons"

PETITE ENFANCE

Quoi de plus beau que de voir un enfant s'émerveiller et s'éveiller à la vie découvrant le monde pas à pas avec des yeux pétillants !

Le jardin d'enfants "Les Hérissons" est un lieu de socialisation qui a pour objectif principal d'apprendre aux enfants de 2 à 4 ans à vivre et jouer ensemble.

Si vous souhaitez offrir cette opportunité à votre enfant, il reste des places disponibles.

Renseignez-vous auprès de l'équipe éducative par mail : lesherissonsjardinenfants@gmail.com ou au 022 756 19 63.

Pour plus d'informations sur notre association rendez-vous sur : www.lesherissons.info

AFIRM

ACTIVITÉS SPORTIVES



Cours d'autodéfense pour femmes et jeune-filles, comme nous le précisons toujours lors de nos cours, l'autodéfense n'est pas enseignée contre les hommes, mais pour mieux vivre ensemble en se faisant respecter dans notre vie de tous les jours.

Cette année nous avons décidé d'ouvrir nos cours aux pères/fils, sous forme d'un weekend de cours de base de 11 h à 17 h. Ce cours aura lieu les 28 & 29 janvier 2023.

Bien sûr, nous continuons à proposer des cours aux femmes et aux jeunes-filles comme par le passé. Les prochaines dates de weekend sont les 19 & 20 novembre 2022, puis en 2023 les 25 & 26 mars de 11 h à 17 h et 6 & 7 mai 2023, aux mêmes horaires.

Il y a toujours des cours en septembre les mercredis soirs, de 18 h 45 à 20 h 45. Les cours commenceront le 20 septembre 2023 pour 7 mercredis.

Nous offrons également des cours par groupe (8-10 personnes) à la demande, et individuellement aussi.

Vous trouverez plus d'informations sur notre site (www.afirm.ch) et nous sommes à votre disposition pour en discuter soit au travers de notre messagerie (secretariat@afirm.ch), soit de vive voix au 076 386 45 05 (Micheline).

Et pour celles ayant déjà suivi les cours de base, des cours de répétition et approfondissement les mercredis 8 & 15 février 2023, de 18 h 45 à 20 h 45.

La formation est accessible à toutes et tous et ne nécessite aucune condition physique spécifique et aux enfants dès l'âge de 8 ans.

Vous pouvez également nous rejoindre au jujitsu, information sur notre site : www.jaca.ch.

Nous espérons vivement vous rencontrer prochainement pour des bons moments d'échange et de convivialité.

Micheline Beyeler
Sybille Gallandat-Crevoiserat

Clean Up Day

VIE COMMUNALE

Pour cette 10^{ème} édition du Clean Up Day – journée de propreté – ce ne sont pas moins de 55'000 bénévoles à travers 750 actions qui se sont réunis pour ramasser des déchets sauvages et rendre la Suisse encore plus belle !



La commune, en collaboration avec AFIRM auto-défense femme et jeune-fille, l'ASPADA, l'Athlétic Club d'Avully, l'Avully Tennis Club, la Bibliothèque, Gennecy Bricks, l'Harmonie d'Avully, le Jardin d'enfants "Les Hérissons", Le Jardin Robinson, Florian Marchon, Pascal Caduff ainsi que des conseillers-ères municipaux-ales a proposé aux Avulliotés une matinée ludique pour nettoyer la commune.

Le samedi 17 septembre 2022, par une belle journée d'automne, une cinquantaine de personnes ont répondu présent, en participant à cette action.

Plus de 250 kg de déchets sauvages ont ainsi été ramassés. Chaque association avait reçu une mission, du café-croissant à l'animation d'ateliers, l'organisation du ramassage ou encore le tri final. D'autres ont organisé l'apéro et un petit raps pour conclure ce moment, à la fois utile et convivial.

La Commune adresse ses chaleureux remerciements aux associations ainsi qu'aux Avulliotés qui ont activement participé à la réussite de cette journée.

Elle vous donne d'ores et déjà rendez-vous le samedi 16 septembre 2023 pour une prochaine édition !



Médailles de chien

Dès janvier prochain et avant le 1^{er} avril 2023, les détenteurs de chien(s) ont l'obligation d'acquiescer la marque de contrôle officielle auprès de l'administration communale, au prix de Frs 20.-.

Les documents suivants sont requis :

- ▶ confirmation de l'enregistrement du chien à la banque de données AMICUS (puce électronique) ;
- ▶ attestation d'assurance responsabilité civile spécifique pour "détenteur de chien" ;
- ▶ certificat de vaccination, avec vaccin contre la rage obligatoire avec une protection vaccinale valide (pour les vaccins DEFENSOR 3, RABDOMUN, RABISIN ET NOBIVAC RABIES, la validité est de 3 ans) ;
- ▶ les cours ne sont plus obligatoires mais recommandés pour toute personne ayant acquis un nouveau chien sauf pour les grands chiens (test TMC) ;
- ▶ pour les personnes ayant des "grands chiens", les attestations de suivi des cours théorique et pratique ou le justificatif de sa dispense fourni par le service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV) ;
- ▶ pièce d'identité du propriétaire.



Brèves

Fermeture de fin d'année

L'administration communale sera fermée du lundi 26 décembre 2022 au lundi 2 janvier 2023 inclus.

Évacuation des sapins de Noël

Pour l'évacuation des sapins, merci d'utiliser les bennes pour les déchets de jardins prévues à cet effet, lesquelles se trouvent dans le parking de l'école, (angle chemin des Meurons – chemin des Trois-Noyers) ainsi qu'au Banc-de-Pierre (route d'Épeisses).

Info neige

L'hiver est proche !

Pour le confort de tous, et afin de permettre aux engins de déneigement de travailler dans des conditions optimales, il est indispensable de ne pas stationner de véhicules hors des cases prévues à cet effet afin de laisser la chaussée et les trottoirs libres de tout encombrement.

Tout abus sera sanctionné.

Dates des levées des encombrants en 2023 :

- ▶ jeudi 19 janvier
- ▶ jeudi 23 mars
- ▶ jeudi 15 juin
- ▶ jeudi 27 juillet
- ▶ jeudi 21 septembre
- ▶ jeudi 16 novembre

En dehors de ces dates, prière de vous rendre au site de Châtillon.

“

C'est Noël:
il est grand temps
de rallumer
les étoiles...

– Guillaume Apollinaire

Mairie d'Avully

Chemin des Tanquons 40
CH-1237 Avully

022 756 92 50
info@avully.ch
www.avully.ch



 facebook.com/communeavully
 instagram.com/communeavully

Horaires de l'administration

Lundi	9h – 12h
Mercredi	14h – 17h
Jeudi	15h – 18h